



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

### AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le directeur général et greffier-trésorier de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

Que le Conseil municipal adoptera son budget de l'exercice 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2025-2027 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 16 décembre 2024, à 19h, au centre récréatif Jean-Guy Houle.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "F. Dumont".

---

François Dumont  
Directeur général et greffier-trésorier